

- 8 DEC. 2008

**Monsieur Pierre IZARD
Président du Conseil Général
Hôtel du Département
1, boulevard de la Marquette**

31090 – TOULOUSE Cedex 9

Pierre COHEN
Député-Maire de Toulouse

OBJET : Lettre de l'Association Vélo – demande de réouverture du vieux Pont d'Empalot
et de création d'un itinéraire piétons / cycles de traversée de la Garonne.

Monsieur le Président,

La Ville de Toulouse a été destinataire d'une lettre de l'Association Vélo concernant la résorption d'une discontinuité cyclable au niveau du Pont d'Empalot et du chemin de la Loge.

Pour ce qui relève du pont d'Empalot, ou « Bow String », vous avez pris la décision, pour raison de sécurité, de le fermer à la circulation publique.

Cette mesure a suscité un légitime mécontentement au sein de l'Association Vélo qui réclame le rétablissement de l'itinéraire.

Je partage ce point de vue, et vous demande de donner une suite favorable à leur requête en réservant cette traversée aux modes doux piétons/vélos ou, à défaut, de proposer une solution alternative de restitution de cette continuité cyclable.

Pour ce qui concerne le chemin de la Loge, et donc le pont de la Poudrerie, les Services Techniques de la Ville de Toulouse sont prêts à travailler avec vos Services pour aménager la mise à double sens de ce chemin pour les cyclistes.

Le franchissement en toute sécurité de la Garonne, entre d'un côté le Cancéropôle et le quartier Bordelongue en construction, et, de l'autre, les quartiers Empalot et Rangueil, reste un enjeu majeur pour les déplacements piétons et vélos dans les mois qui viennent.

Je vous remercie de me tenir informé des suites que vous donnerez à ces demandes et propositions.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Pierre COHEN

Copie O : M. Julien SAVARY, Vice-Président de l'Association Vélo /